



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INTEMPÉRIES DANS LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES – BILAN DES INTERVENTIONS

à Pau, le 28 juin 2022

Une semaine après les violents orages de grêle qui ont touché le département dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 juin, les services de secours mettent fin à leurs opérations dans les zones d'intervention, après avoir travaillé sans relâche toute la semaine pour venir en aide aux sinistrés.

Des travaux d'urgence de bâchage ayant été réalisés par le SDIS, la suite des opérations sur les habitations relèvent désormais des assureurs et des professionnels.

Bilan des interventions et des moyens engagés :

L'épisode de grêle de courte durée a impacté plusieurs communes de l'est du département dont les plus touchées sont : NOUSTY, SOUMOULOU, ARTIGUELOUTAN, LIMENDOUS, PONSON-DESSUS, BORDES, ASSAT et BALIROS.

Les dégâts ont été principalement l'endommagement de toitures d'habitations et d'entreprises.

Depuis le début des événements orageux lundi soir, le SDIS a reçu au total 4512 appels en lien avec les intempéries et 1576 de ces appels ont débouché sur une intervention.

130 sapeurs-pompiers du SDIS 64 ont été engagés sur les 3 premiers jours dans le département puis 100 sur le reste de la semaine. Ils ont pu compter, dès mardi, sur les renforts de l'Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile n°7 (UIISC 7) et des SDIS des départements de la Sarthe, de l'Hérault, de la Haute-Garonne, du Val d'Oise, de la Seine-et-Marne, des Landes, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, et du Gers.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64



Bilan des blessés :

Aucun blessé n'a été recensé le soir des intempéries. Néanmoins, à la suite de ces événements, un particulier sur la commune de Montaner a été gravement blessé en urgence absolue suite à une chute de toit liée aux intempéries.

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques remercie l'ensemble des acteurs qui sont intervenus sur les lieux des intempéries ces derniers jours et salue leur dévouement et leur professionnalisme.